

Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires – PHASE I » (PDCESP-I)

N°001 2025/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/SD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) NATIONAL(E) :
Spécialiste en passation des marchés du Projet

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SNEFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires–PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer le contrat de recrutement d'un consultant individuel : **Spécialiste en passation des marchés du Projet**.
2. Sous l'autorité du Directeur Général de l'ADET et la supervision du Chef de projet, le/la spécialiste en passation de marchés assure les tâches ci-après :
 - préparer et coordonner la planification pour la passation des marchés de fournitures, de services non intellectuels, de travaux, et de sélection des consultants ;
 - mettre à jour le plan de passation de marchés au moins une fois l'an et chaque fois que de besoin
 - procéder au classement et à l'archivage de tous les documents et dossiers de marchés ;
 - développer un mécanisme de suivi de passation des marchés, y compris des délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard, d'en informer le Coordonnateur du projet et de proposer des solutions pour les résoudre.

Le (la) SPM exécute toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.

3. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de la retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences et justificatifs dans des missions comparables, etc).

Profil requis :

Qualifications et expériences minimales requises :

Le/la Spécialiste en passation des marchés doit présenter les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 5) en Gestion des marchés publics, Ingénierie, Droit Commercial, Finances publiques, administration publique, ou tout autre domaine équivalent ;
 - avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles générales en passation de marchés Avoir au moins 3 ans d'expériences en tant que SPM sur des projets de développement financés par les PTF (BAD, Banque mondiale, etc...) ;
 - avoir une excellente connaissance des techniques de passation des marchés publics en général et des règles et procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds multilatéraux dont la Banque Africaine de Développement ;
 - avoir une solide connaissance des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint, et autres outils de communication) et SIGMAP ;
 - avoir une excellente capacité rédactionnelle en français, ainsi qu'une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe sous pression ;
 - avoir une Bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
 - avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;
 - avoir fait des formations professionnelles complémentaires en Passation des marchés.
4. Le présent poste est un poste de Consultant établi à l'ADET à Cotonou et financé sur les ressources du PDCESP. La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante par l'ADET et la BAD de ses performances et jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.
 5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, notamment les Termes de Références (TDR) auprès de la Personne responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, E-mail : secretariat_adet@adet.bj , Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, Tél (+229) 01 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj à compter du mercredi 29 janvier 2025.
 6. Le dossier de candidature doit comprendre les pièces ci-après :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt ;

- un curriculum vitae détaillé, précisant les expériences acquises surtout en lien avec la mission ;
- une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et attestations de formation.

7. Critères de sélection

La sélection se fera conformément à la « **Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque** » édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er Janvier 2016, qui sont disponibles sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

8. Les dossiers de candidatures rédigés en langue française contenus dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention « **Candidature pour le recrutement d'un consultant individuel : (indiquer l'intitulé du poste)** » devront être envoyés par courriel ou être déposés, au plus tard le 11 février 2025, à 17 heures précises (GMT+1) au secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis à Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, Tél (+229) 01 53 22 22 22, email : secretariat_adet@adet.bj

Cotonou, le 28 janvier 2025

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général

